

SOMMAIRE

1. **Avant-propos**
2. **Introduction**
3. **Les Ateliers Jean Bosco (AtJB)**
4. **Organisation des AtJB**
5. **Expérience du fondateur, André Pianta**
6. **Profil de nos jeunes**
7. **Dons en Suisse**
8. **Financement et budgets**
9. **Analyse stratégique interne & externe**



"Vous avez envie d'offrir un Avenir, pour beaucoup un Espoir, et pour tous un Sourire."

1. Avant-propos

Notre combat contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Alors que la pauvreté en termes de revenu touche près de 8 % de la population en Suisse, celle-ci prend l'ascenseur quand on y ajoute toute la détresse affective, psychique et sociale.

« La force d'une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». Cette phrase qui figure dans le préambule de la Constitution suisse résume parfaitement l'idée que la solidarité profite autant à celui qui reçoit qu'à celui qui donne. La solidarité qui s'exerce au jour le jour dans nos vies – le copain doué en maths qui vous aide à répéter le prochain examen, le voisin qui vous donne de la farine que vous avez oublié d'acheter – doit se retrouver dans la manière dont notre société est organisée. Les faits concernant la pauvreté sont largement connus en Suisse. Il existe différentes situations critiques telles que les personnes qui perdent leur emploi, les couples de la classe moyenne qui divorcent, les personnes du troisième âge sans 2^{ème} pilier conséquent, ou encore le passage entre l'école et la formation.

Pour chaque société, la pauvreté et l'exclusion sociale sont un défi particulier. Alors que dans de nombreux pays de la planète, la pauvreté est manifeste et la misère visible pour tout le monde, dans un pays riche comme la Suisse, la pauvreté reste souvent cachée et peu perceptible. Les personnes touchées par la pauvreté ne sont pas contraintes de lutter pour leur survie pure et simple, mais elles vivent la pauvreté comme un problème particulièrement dur dans une vie marquée par de faibles moyens et comme une exclusion de la société. La pauvreté a dès lors une dimension économique et sociétale.

On considère comme pauvres les personnes obligées de vivre en dessous du minimum vital et privées d'une possibilité appropriée de participer à la vie sociale. La pauvreté a différents visages. Elle se traduit en moyens financiers insuffisants pour couvrir les dépenses indispensables, en conditions de logement précaires, en manque de travail, en alimentation déficiente, en prise en charge insuffisante des enfants, en problèmes de santé ou en formation insuffisante. La pauvreté peut être passagère dans une phase donnée de la vie ou s'installer dans la durée. Les causes de la pauvreté résident dans la personnalité des personnes concernées et dans leur biographie individuelle. Mais dans une large mesure, ce sont les conditions-cadre légales, économiques et sociales d'une société qui déterminent le risque d'être touché par la pauvreté et les chances d'en sortir. En dépit d'un taux élevé d'occupation, d'un système de santé et de formation bien développé et de bons systèmes de sécurité sociale, la Suisse connaît depuis des années un taux assez constant de personnes victimes de pauvreté. Les taux de *working poor* et de pauvreté restent au même niveau depuis longtemps.

2. Introduction

Les jeunes sont la partie la plus délicate et la plus précieuse de notre société (Don Bosco)

La Suisse investit chaque année 38 milliards de francs dans la formation. Le système suisse de formation est un modèle idéal à tous les niveaux et suscite un intérêt toujours plus grand à l'échelle internationale. Et pourtant, la période qui se situe entre la libération de la scolarité obligatoire et l'entrée en formation post-obligatoire est une période critique pour des milliers de jeunes entre 15 et 25 qui ne parviennent pas à s'insérer dans cet environnement socio-professionnel et se retrouve en rupture avec toute formation certifiante.

Rien qu'en Valais, ce fléau concerne près de 1'000 jeunes chaque année. Les structures étatiques proposent des offres de raccordement (SEMO, EPP, PAI, etc...) entre la scolarité obligatoire et le monde du travail. Elles ont même décidé de mettre un accent particulier sur cette problématique en constituant un nouveau dispositif, la Plateforme T1, afin de repérer, dès la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes qui n'ont pas trouvé de place d'apprentissage ou de formation secondaire II. Son objectif majeur est de faire passer et maintenir le pourcentage de jeunes titulaires d'un titre du secondaire II à 95%.

On estime donc qu'environ 5% des jeunes ne parviennent pas de manière définitive à s'insérer dans le milieu socio-professionnel. Cela représente entre 35 et 50 jeunes Valaisans par année. Les causes de ces échecs sont propres à chaque individu. Pour ces jeunes en situation d'échec, après avoir éventuellement tenté différentes solutions, en vain, ils finissent par sortir définitivement du système de formation sans diplôme professionnel.

Aux Ateliers Jean Bosco, nous proposons un nouveau regard à ces jeunes en leur permettant de prendre confiance en eux et en leurs capacités de formation. A partir d'un accompagnement et d'une pédagogie spécifiques et personnalisés, nous tentons de leur ouvrir la porte de l'accès à la formation professionnelle et de leur permettre de mener jusqu'à leur terme la formation qu'ils ont choisie.

En comparaison internationale, la Suisse est un modèle en matière de formation dual et offre des perspectives d'avenir très intéressantes et diverses à nos jeunes. Le pays présente un taux de réussite de formation de degré II extraordinaire. Est-ce une raison pour abandonner une minorité des jeunes qui ont échoué dans l'obtention d'un diplôme professionnel ? Pourquoi n'ont-ils pas réussi à s'adapter aux modèles de formation proposés ? Ont-ils des besoins spécifiques ? Quelles perspectives s'offrent à eux ? Sont-ils condamnés à vivre en marge de la société ou ont-ils droit à un nouveau regard sur leur avenir ? Ont-ils des compétences à développer ? Nous sommes convaincus des ressources de ces jeunes.

3. Les Ateliers Jean Bosco (AtJB)

Nous construisons des perspectives d'avenir à nos jeunes sans formation en œuvrant à leur réussite professionnelle, favorisant leur intégration socio-professionnelle.

Le Centre de formation préprofessionnelle appelé **ATELIERS JEAN BOSCO (AtJB)** propose une réponse à la détresse sociale évoquée précédemment. Cette structure de formation se met au service des jeunes de 16 à 25 ans sans formation professionnelle. Elle permet aux apprenants ayant quitté la scolarité obligatoire sans perspective de formation professionnelle d'acquérir les compétences cognitives, pratiques et psychologiques en vue de débiter une formation professionnelle.

Les AtJB veulent se mettre **au service** des jeunes en difficultés se trouvant « en périphérie » du marché de l'emploi et en marge de l'activité sociale, n'ayant pas eu la possibilité d'entreprendre une formation professionnelle et d'acquérir les compétences nécessaires pour s'intégrer dans le monde du travail.

Afin de prévenir et d'accompagner les enfants et les jeunes rencontrant des difficultés scolaires le plus tôt possible, les AtJB proposent l'**Accueil Sénevé**. Un accueil pour les enfants de 9 à 12 ans est mis en place, et un Accueil pour les jeunes de 12 à 16 ans permet d'accompagner des jeunes du Cycle d'Orientation. Il fournit une aide aux devoirs, afin de favoriser la réussite scolaire et de mettre en place le plus tôt possible un accompagnement personnalisé auprès des enfants en besoins spécifiques.

Les Ateliers Jean Bosco proposent ainsi une présence sur l'ensemble de la scolarité, jusqu'à la formation professionnelle. Cela permet à l'équipe pédagogique d'avoir une vue d'ensemble de la formation et de proposer une aide personnalisée et adéquate pour chaque apprenant à chaque étape de sa formation.



Pour qui ?

Enfant 8-12 ans *Accueil Sénevé 1*

Enfant 12-16 ans *Accueil Sénevé 2*

Jeune dès 16 ans

- Sans projet de formation professionnelle
- Malgré des tentatives vaines de formations, volonté de réussir
- Désir d'acquérir une autonomie professionnelle et sociale
- Motivé à entreprendre une formation AFP – CFC

3.1. Nos objectifs

1- *Etat des lieux des connaissances scolaires*

2- *Résilience et mise en confiance*

Développer une expérience de réussite lui permettant d'envisager un avenir, à partir de la situation personnelle du jeune souvent complexe.

3- *Orientation professionnelle*

Élaborer et concrétiser un projet professionnel personnel, à partir du bilan scolaire et des compétences définies.

4- *Acquisition des connaissances scolaires et professionnelles*

Envisager une formation professionnelle, à partir d'un outil pédagogique personnalisé.

5- *Maîtrise des techniques d'apprentissage*

Réapproprier les mécanismes d'apprentissage, en tenant compte de la situation personnelle : troubles "dys-", déficiences, santé, blessures scolaires, parcours de vie...

Nos valeurs

- Respect
- Confiance
- Ouverture
- Responsabilisation
- Regard bienveillant
- Formation

Nos moyens

- Une entreprise sociale
- Une petite équipe de professionnels
- Un financement participatif des jeunes et de la famille

Notre stratégie

- Juin 2021 : intégration des jeunes en formation professionnelle
- 2021 : Développement de tous les ateliers de formation
- Fin 2024 : Intégration de ces jeunes dans la vie active
- **2021 : recherche de fonds : 200'000.-**

4. Organisation des AtJB

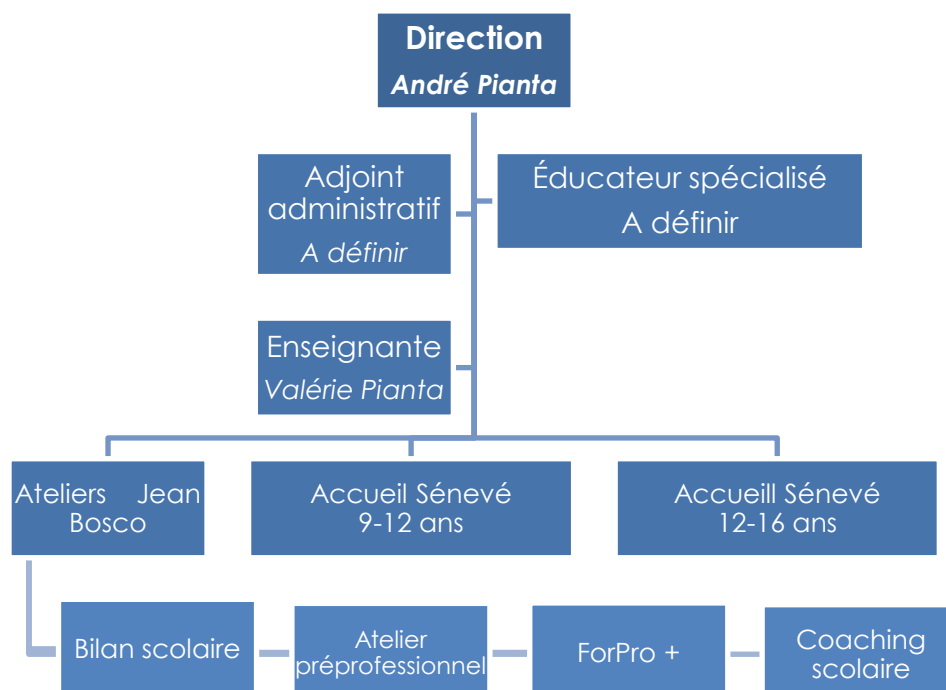
Afin d'assurer l'accompagnement et le suivi des enfants et des jeunes confiés aux AtJB, une équipe pédagogique est constituée.

Dès l'ouverture des AtJB, M. André Pianta dirige l'ensemble de la structure de formation. Il prend à sa charge en particulier l'administration générale, la gestion de l'enseignement et l'organisation du travail en entreprise pour les jeunes.

Des collaborateurs spécialisés compléteront l'équipe pédagogique afin d'assurer un travail de qualité et de haute compétence. Autour du directeur seront réunis un administrateur, un éducateur spécialisé et un enseignant (toutes ces fonctions peuvent se décliner au masculin ou au féminin).

Dès septembre 2020, l'Atelier Préprofessionnel accueille des jeunes avec une prise en charge scolaire et professionnelle. Ces jeunes ne pouvant pas être intégrés en l'état dans une entreprise, nous assurerons un accompagnement et une formation en situation professionnelle, afin qu'ils puissent le plus rapidement possible envisager une activité en entreprise, en vue de trouver une place de formation professionnelle pour la prochaine rentrée scolaire.

Le travail effectué par les Ateliers Jean Bosco n'a pas un prix, mais **un coût**. Il ne vend pas un produit, mais fournit **un service**. Par conséquent, ils sont organisés sous la forme d'une entreprise sociale en prenant la forme juridique d'une entreprise individuelle, inscrite au Registre du Commerce CHE-285.819.446.



4.1. Don Bosco et les jeunes

Don Bosco (1815- 1888) a découvert de nombreux adolescents et jeunes à Turin désœuvrés ou ayant trouvé un travail pour lequel ils étaient mal rémunérés et souvent inadaptés à leur âge. Prenant sous sa protection de nombreux garçons, puis des jeunes filles, il a vite compris qu'il fallait les former et leur apprendre un métier. Il a donc créé les ateliers professionnels pour les occuper et leur permettre d'acquérir des compétences professionnelles leur ouvrant la porte d'un emploi correctement rémunéré et respecté !

Nous en mesurons aujourd'hui l'efficacité avec notre système de formation dual suisse, envié par de nombreux pays voisins, grandement inspiré par le travail de Don Bosco.

4.2. Ouverture progressive des prestations des AtJB

La situation financière des AtJB va guider les choix stratégiques qui permettront à l'ensemble de la structure de répondre pleinement aux besoins des jeunes qui s'adressent à notre établissement.

4.3. L'Accueil Sénevé

Cet atelier est pris en charge par Valérie Pianta, enseignante, qui a la responsabilité d'organiser son activité les lundi- mardi- jeudi – vendredi de 16h30 à 18h.

Elle accueille les écoliers en leur proposant un goûter, puis elle les accompagne dans l'accomplissement des leçons et devoir, en leur apportant toute l'aide nécessaire à la réalisation de leurs tâches, en prenant soin d'encourager l'autonomie dans le travail et en veillant à la pleine compréhension des tâches à effectuer. Un échange avec les parents a souvent lieu, permettant d'être ainsi à l'écoute de leurs attentes et besoins.

4 à 5 jeunes par Accueil Sénevé peuvent être accueillis simultanément.

4.4. Atelier préprofessionnel

Cet atelier accueille actuellement 2 jeunes les lundi – mardi – jeudi – vendredi matin. Cette activité est réduite à cette prise en charge partielle dans la mesure où le financement ne permet pas de développer pleinement cette structure.

Les jeunes qui se présentent à l'*Atelier Préprofessionnel* sont toujours en décrochage professionnelle, souvent depuis de nombreux mois, sans avoir achevé la formation de l'Ecole Obligatoire ! Les nombreuses lacunes scolaires sont mises en évidence par le *Bilan Scolaire*, et la capacité d'insertion dans une entreprise est très réduite. En effet, ces jeunes peinent à intégrer les règles de vie et de travail de l'entreprise et ils se retrouvent très rapidement en situation d'échec.

Il est donc primordial de mettre en place très rapidement une prise en charge à plein temps de l'Atelier Préprofessionnel, en organisant une formation au travail par 6 demi-journées. Pour cela, il est nécessaire d'engager un éducateur spécialisé qui va prendre en charge la formation pratique : apprentissage du respect de l'horaire, de la tenue de travail, du respect social et apprentissage des gestes professionnels.

Il constitue l'activité qui a le plus grand potentiel de développement.

4.5. Ateliers Bilan scolaire / ForPro+ / Coaching scolaire

Ces trois ateliers sont entièrement pris en charge par André Pianta. Les demandes se situent pour l'heure essentiellement au niveau de l'Atelier *Bilan Scolaire* car il répond directement aux besoins des jeunes qui se trouvent en décrochage professionnel et qui souhaitent envisager des perspectives quant à leur avenir.

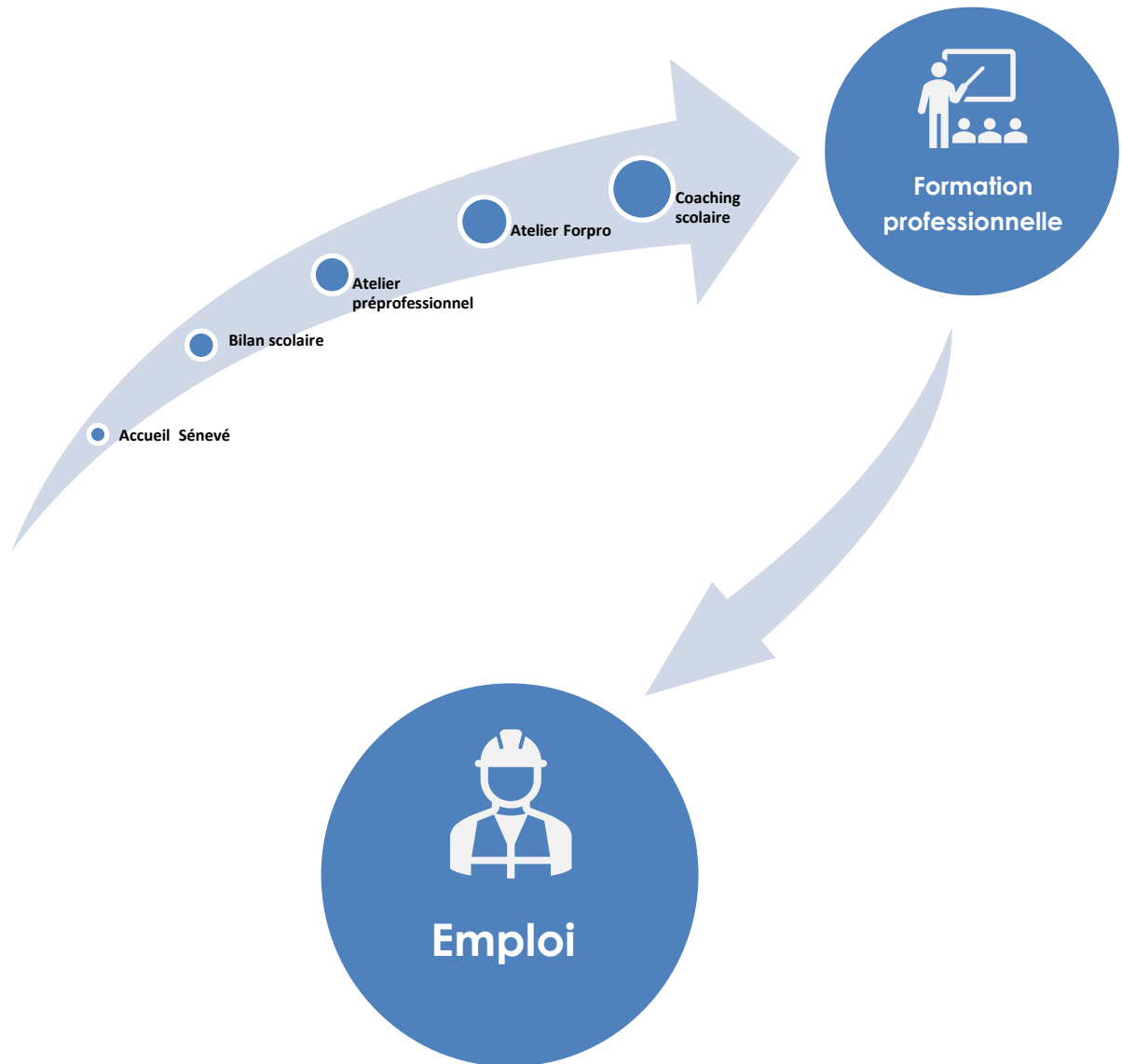
Les Ateliers *ForPro+* et *Coaching scolaire* sont le prolongement de l'Atelier Préprofessionnel, dans la mesure où celui-ci permettra l'intégration du jeune dans la formation professionnelle et pour lequel il faudra poursuivre l'accompagnement afin d'assurer la réussite de la formation. Ces 2 ateliers ne seront donc opérationnels qu'une fois que certains jeunes auront effectué leur préparation à l'Atelier Préprofessionnel.

En effet, 150 jeunes sont actuellement sans activité dans la seule région de Martigny, et plus d'une vingtaine d'entre-eux sont déjà pris en charge par les Services sociaux communaux, sans aucune perspective d'insertion dans la formation professionnelle !

Le financement des charges liées à cet atelier est la principale raison de l'absence de jeunes car une participation financière du jeune (ou de son représentant légal) a été demandée jusqu'à présent. Afin de favoriser la présence des jeunes aux Ateliers Jean Bosco, nous allons devoir renoncer à cette participation financière car nous devons prendre en compte la situation personnelle du jeune qui est toujours très complexe et le frein financier doit pouvoir être levé. Notre priorité consiste donc à assurer la présence et l'accompagnement du jeune afin qu'il puisse s'inscrire durablement dans un processus de formation professionnelle.

Pour cela, un important travail de recherche de fonds doit être effectué, et l'apport d'un adjoint administratif est absolument indispensable pour assurer l'efficacité de cette recherche et garantir le suivi des donateurs afin de les fidéliser et de prospecter sans cesse.

4.6. Les AtJB : un parcours de vie pour favoriser l'insertion dans le monde professionnel



5. Expérience du fondateur, André Pianta

« Ne tardez pas à vous occuper des jeunes, sinon ils ne vont pas tarder à s'occuper de vous ! »

Don Bosco

Titulaire d'une licence ès Sciences Sociales et Pédagogiques de l'Université de Lausanne (1990), André Pianta est enseignant spécialisé auprès de jeunes en difficulté depuis 30 ans.

De 1990 à 1993, il enseigne auprès d'adolescents dans une classe d'enseignement spécialisé des Ecoles de Lausanne. Au cours de ces années, il va développer un outil pédagogique lui permettant d'adapter des objectifs d'apprentissage pour chaque élève.

En 1993, il choisit d'intégrer l'Ecole Catholique du Valentin de Lausanne où il sera nommé Directeur-Adjoint, en charge des élèves en difficulté.

En 1997, il fonde et dirige l'Ecole Le Sénevé (membre de l'Association des Ecoles Catholiques Suisses) à Lausanne puis Martigny, qui accueillera pendant 8 ans des jeunes de 10 ans à 20 ans en situation d'échec scolaire. Il continuera de développer son outil pédagogique qui deviendra une des clés de réussite des jeunes qui fréquentent cet établissement.

Après avoir enseigné pendant quelques années au Foyer de Salvan (Valais) qui accueillent des jeunes en grandes difficultés, domiciliés à Genève, il enseigne dès 2010 au centre ORIF (Office Régional d'Intégration et de Formation professionnelle) de Sion où il s'occupe de jeunes en formation préprofessionnelle pris en charge par l'Assurance-Invalidité.

Dès le 1^{er} septembre 2019, il fonde les Ateliers Jean Bosco.



6. Profil de nos jeunes

La réalité de nos jeunes est certes complexe ; elle nécessite un nouveau regard afin qu'ils puissent s'inscrire dans un projet constructif. La mise en situation ci-dessous représente un parcours de vie semé d'embûches, rencontré fréquemment durant l'expérience professionnelle du fondateur, André Pianta.

6.1. Mise en situation

Âgé de 20 ans, Christian (prénom d'emprunt) a déjà un parcours de vie difficile : à 15 ans, c'est la fin de la scolarité obligatoire. Il en fait voir de toutes les couleurs à ses enseignants car il ne comprend rien : dyslexique, les textes sont incompréhensibles. En maths, il ne comprend pas les consignes des problèmes à résoudre ; en français, il n'aime pas lire. Il occupe donc son temps en classe à bien d'autres choses ; en autre à faire des bêtises. Il a redoublé en classe primaire, et à 15 ans, on lui dit qu'il ne peut pas continuer l'école. Ouf ! Enfin la liberté. Mais il n'a pas de diplôme, pas le niveau scolaire pour commencer un apprentissage : c'est la galère qui commence. Il traîne dans la rue, fait de mauvaises rencontres : C'est le début de la spirale infernale : vivre la nuit, dormir le jour, le dimanche et le mercredi, c'est la même chose ! Il sort quand ses parents rentrent du travail, et rentre pour dormir quand ils partent au travail... On lui propose des programmes d'insertion, sans succès ; des cours qui sont toujours pareils. Il ne gagne pas d'argent mais en dépense pour assouvir sa consommation de drogue. Aujourd'hui, il veut s'en sortir : il demande à pouvoir réapprendre à se former. Il rêve de décrocher un CFC, de trouver du travail et vivre de manière indépendante, avec ce qu'il a gagné.

Les structures officielles d'orientation et de placement lui ont proposé des stages en entreprises, des cours. Mais son désintérêt, son découragement et son instabilité ont fait échouer toutes ses tentatives d'insertion.

A 20 ans, il réalise que toutes les portes lui sont progressivement fermées et il ne lui reste plus que le service social pour lui permettre d'avoir un toit et de quoi vivre chichement.

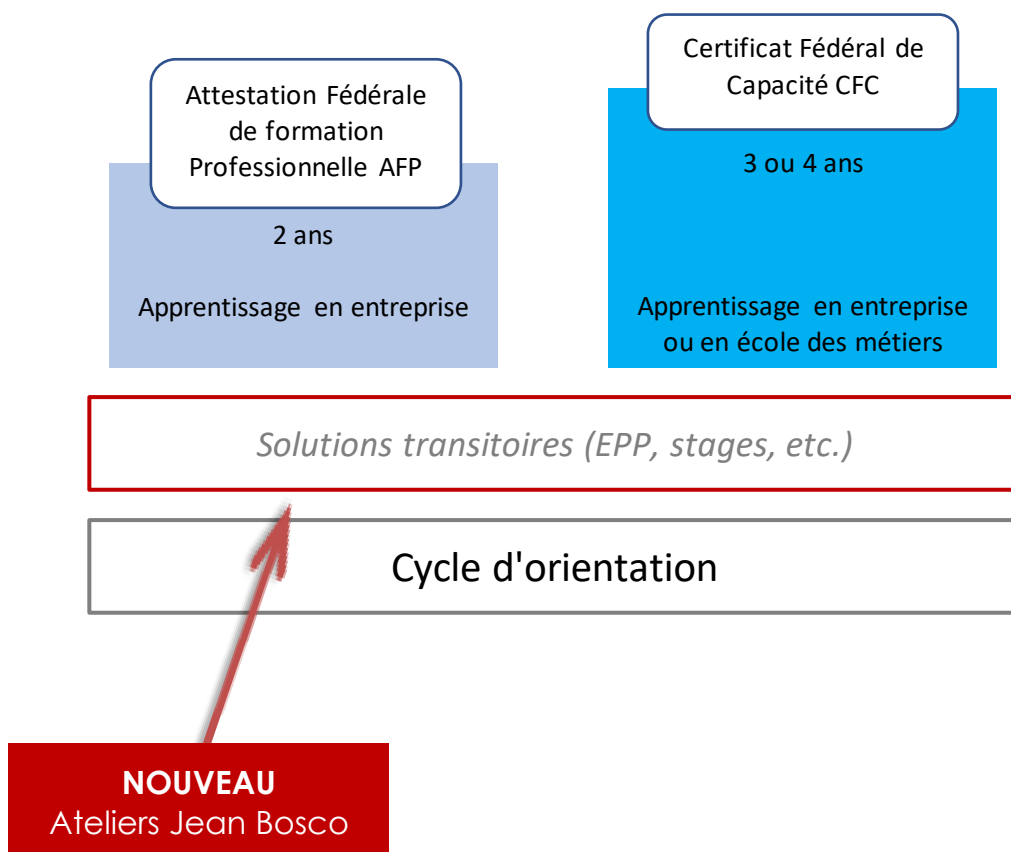
Il exprime maintenant clairement sa volonté de s'investir dans une formation car il sait qu'il peut apprendre, mais qu'il a tout perdu et il a conscience qu'il lui manque de nombreuses connaissances qu'il n'a pas assimilés au Cycle d'Orientation. Malheureusement, plus grand monde ne croit en lui et en ces capacités à rebondir dans une démarche de formation ; alors qu'il n'a aucune ressource financière car il n'est plus à charge des parents et qu'il n'a jamais exercé une activité professionnelle rémunérée.

Les Ateliers Jean Bosco vont construire avec lui un programme de travail et de reconnaissance de compétences afin qu'il puisse s'inscrire dans une nouvelle dynamique qui lui permettra à terme d'entreprendre une formation professionnelle au plus proche de ses intérêts.

6.2. Situation en Valais

En Valais, près de 1'000 jeunes se retrouvent chaque année sans solution au terme de leur scolarité obligatoire. La plupart d'entre eux sont suivis par les partenaires de la Collaboration interinstitutionnelle Valais (CII Valais), essentiellement par le Service l'Industrie, du commerce et du travail via ses office régionaux de placement, par l'Office cantonal AI, par le Service de la formation professionnelle via ses Centres d'Information et d'Orientation ou encore par le Service de l'action sociale via ses centres médicaux-sociaux.

En 2017, la Collaboration interinstitutionnelle Valais (CII Valais) a décidé de mettre un accent particulier sur cette problématique en mettant en place un nouveau dispositif pour répondre à cette problématique, **la Plateforme T1**, rattaché au Service de la formation professionnelle et opérationnelle sur l'ensemble du canton. Cette plateforme T1 est un outil de coordination et d'accompagnement des jeunes de 15 ans à 25 ans sans solution et a pour objectif d'augmenter leurs chances d'insertion socio-professionnelle où le jeune pourra être orienté vers une solution transitoire adéquate.



L'offre des Ateliers Jean Bosco se situe dans la même phase de vie que celle de la Plateforme T1, soit entre le degré secondaire I et le degré secondaire II mais offre un enseignement spécifique.

Les Ateliers Jean Bosco proposent une méthode de formation et d'accompagnement différente et nouvelle. Un outil pédagogique d'enseignement individualisé a été mise en place par André Pianta et expérimenté depuis 30 ans. Il permet d'identifier avec précision les besoins en apprentissage et de construire un plan de formation orienté sur les besoins de connaissance dans la profession choisie. Ils ne se limitent pas dans le temps, tout en fixant des objectifs de formation très précis.

Taux de transition vers le degré secondaire II selon le canton de domicile, en 2017

En % des sortants de l'école obligatoire de 2014: première entrée jusqu'en 2017

	Entrée immédiate	Entrée différée jusqu'à 3	Pas d'entrée dans une formation certifiante
VS	75	21.6	3.4

En 2017, 3,4% des jeunes valaisans se sont retrouvés sans formation certifiante 3 ans après la fin de leur école obligatoire car les offres étatiques n'étaient pas adaptées à leur situation personnelle particulière ; alors que 21,6 % des jeunes font une entrée différée jusqu'à 3 ans dans une formation certifiante. Aux Ateliers Jean Bosco, nous apportons un nouveau regard et une réponse différente.

Sur le graphique ci-dessous, on constate que les étrangers nés à l'étranger sont particulièrement touchés par le manque de formation certifiante et que les suisses nés en Suisse sont le moins touchés par ce fléau.

Taux de transition vers le degré secondaire II selon le sexe, la nationalité et le lieu de naissance, en 2017

En % des sortants de l'école obligatoire de 2014: première entrée jusqu'en 2017

	Entrée immédiate	Entrée différée jusqu'à 3 ans	Pas d'entrée dans une formation certifiante
Total	76.0	19.5	4.5
Sexe			
Femmes	72.7	22.8	4.4
Hommes	79.1	16.3	4.6
Nationalité et lieu de naissance			
Suisses nés en Suisse	80.0	16.7	3.3
Suisses nés à l'étranger	71.0	21.3	7.7
Étrangers nés en Suisse	64.5	28.3	7.3
Étrangers nés à l'étranger	55.6	33.2	11.3

Source: OFS - Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2019

6.3. Profil

Les Ateliers Jean Bosco AtJB accueilleront des jeunes gens et jeunes filles qui présentent certaines des caractéristiques suivantes :

- ✓ Ils ont entre 16 et 25 ans,
- ✓ Ils ont achevé la scolarité obligatoire,
- ✓ Ils sont en rupture ou en retard scolaire,
- ✓ Pour certains issus de la migration, ils n'ont pas suffisamment assimilé le programme de la scolarité obligatoire et ne maîtrisent pas le français pour poursuivre une formation professionnelle, même initiale,
- ✓ Ils présentent des difficultés face aux contraintes de la vie active,
- ✓ Ils présentent certaines des caractéristiques suivantes : troubles "dys-", problèmes de santé, blessures scolaires, troubles d'apprentissage,
- ✓ Ils ont besoin de vivre une période de transition après l'école, avant de débiter une formation professionnelle,
- ✓ Ils sont sans projet professionnel,
- ✓ Ils sont en échec professionnel, après une ou plusieurs tentatives dans des entreprises,
- ✓ Ils se retrouvent sans formation professionnelle,
- ✓ Ils sont sans emploi,
- ✓ Ils sont à la charge des services sociaux ou des familles et sont sans ressource financière pour entreprendre une formation professionnelle,
- ✓ Ils expriment clairement leur volonté d'acquérir une autonomie professionnelle et sociale,
- ✓ Ils ont besoin de plus de temps que d'autres pour apprendre,
- ✓ Ils vont débiter leur formation professionnelle AFP ou CFC dans une entreprise (Ateliers Apprentis ForPro+) mais présentent certaines lacunes d'apprentissage pouvant mettre en péril leur formation.

6.4. Aperçu des possibilités de formations transitoires

La plupart des jeunes fréquentant les AtJB ont fait l'une ou l'autre expérience dans des structures publiques, sans succès. Nous souhaitons leur proposer un nouveau regard pour les stimuler dans une ultime tentative d'insertion dans la formation professionnelle.

L'ensemble des prestations publiques étant gratuites pour les jeunes et financées par l'Etat, le défi financier pour les AtJB est important pour assurer les mêmes possibilités d'accès à tous ces jeunes qui se retrouvent sans perspectives de formation professionnelle.

TABLEAU RECAPITULATIF DES MESURES

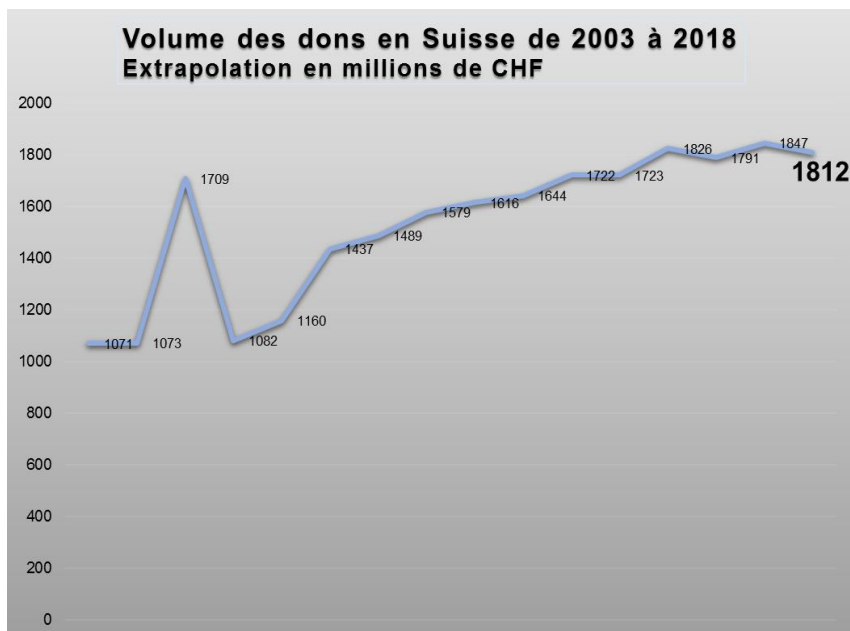
Mesures préventives	Mesures de transition T1							Accompagnement T1 ou POST-T1				Mesures alternatives	
	SFOP	SE (OES)	SICT	SAS (OASI)	OAI	SAS		SFOP	OAI			OAI	
						OCPs	OASI						
Orientation ¹	SCAI ³	EPP ³	Eval T1 ³	Programme de formation ³	Oriente professionnelle (MOP) ³	Accompagnement social (SeMo ou PAA) ³	Bureau d'intégration professionnelle ³	Avenir 15-25 ¹	Placement (MOP) ³	Projet pilote « Viticulture et murs en pierre sèche » (OASI) ¹	Sejour linguistique ³		
Projet jeunes à risque ³	Pré-apprentissage (PAI) ³	Pré-apprentissage ³	ARSA ¹	Programme d'occupation ³	Stage d'orientation ³	Accompagnement social (POST-SeMo ou POST-PAA) ³		Promotion des places d'apprentissage ³	Placement à l'essai ³	Reconnaissance institutionnelle de pratique professionnelle (OASI) ³	Travail au pair ³		
Tables rondes Troubles envahissants du développement (TRO TED) ³	Encouragement précoc de la langue (EPL) ³	Classes spéciales de formation pratique (CSFP) ¹	SeMo ³		Stage pratique ³	AEMO ³		Anlauf- und Fachstelle Berufsbildung ²	Allocation d'initiation au travail ³		Année de stage ³		
Guichet unique ³	Programme Action Apprentissage (PAA) ¹	Classes spéciales de stages pratiques (CSSP) ¹	SEval ¹		Formation professionnelle initiale A) ³	Coaching jeunes adultes en difficulté ³					École privée ³		
	Stage de transition ¹	Institutions spécialisées ³	SeMo coaching ¹										
		Berufs-wahlschule ²											
Solutions transitoires à financement public													
Solutions transitoires à financement privé													

¹ Mesures existantes uniquement dans le Valais romand² Mesures existantes uniquement dans le Haut-Valais³ Mesures existantes à l'échelle cantonale avec des spécificités pour chaque partie linguistique

7. Dons en Suisse

Les associations et fondations d'utilité publique sont la colonne vertébrale de la société civile suisse.

Volume des dons en Suisse de 2003 à 2018



Dans le pays, le secteur des organisations sans but lucratif (OBNL) est constitué par des milliers d'associations, de fondations et d'entreprises sociales représentant une part non négligeable du produit intérieur brut de par les prestations de ses salariés, mais surtout de ses dizaines de milliers de bénévoles.

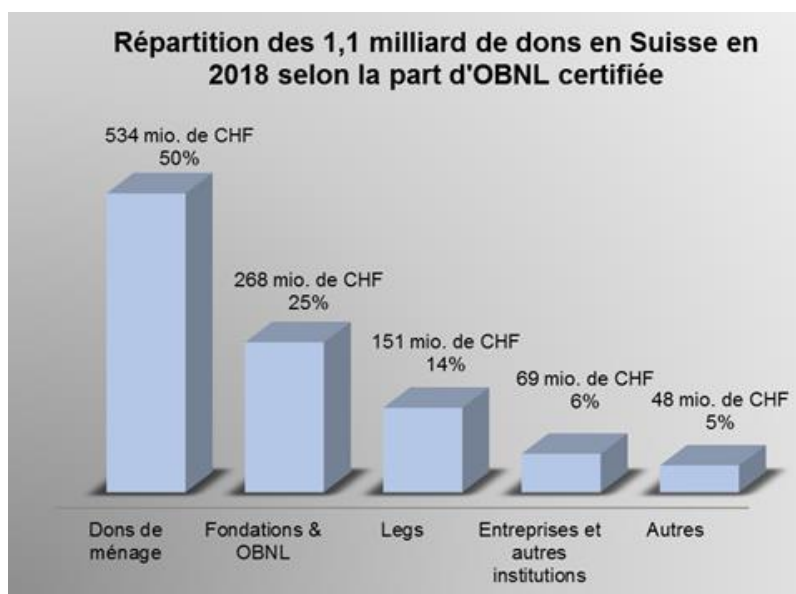
Rien que dans le domaine de la protection sociale, le plus important secteur regroupant les OBNL, l'Office fédéral de

la statistique dénombrerait quelque 1'400 institutions en 2010, pour un budget de près de 3 milliards de francs.

Les ménages suisses sont parmi les plus généreux d'Europe. En 2018, 8 ménages sur 10 ont fait un don moyen de 300 CHF par année et plus de 300'000 personnes se sont engagées bénévolement pour des causes sociales.

En 2018, les œuvres de bienfaisance effectuant des collectes de dons en Suisse ont perçu 1,812 milliard de francs grâce aux dons (3^{ème} meilleur résultat enregistré). Parmi les organisations certifiées ZEWO qui ont récolté 1,1 milliard de franc, on constate que deux tiers des dons, soit 534 millions (5 francs et 90 centimes sur 10 francs) proviennent des ménages privés.

Dons en Suisse selon la part d'OBNL certifiées



Les œuvres de bienfaisance ont également reçu 151 millions de francs d'héritage. Au total, la somme des dons effectués par la population suisse à des organisations d'entraide certifiées s'élève à 685 millions de francs pour l'année 2018.

Un tiers des dons a été reversé aux organisations par des institutions privées. Les fondations et OBNL ont apporté leur soutien aux organisations certifiées à hauteur de 268 millions de francs. Les contributions des entreprises et autres institutions s'élèvent quant à elles à 69 millions de francs. Au total, en 2018, les œuvres de bienfaisance certifiées ont donc perçu 337 millions de francs grâce aux dons d'institutions privées. Avec un ratio de 2 pour 1, le rapport entre les dons privés et les dons institutionnels est resté stable.

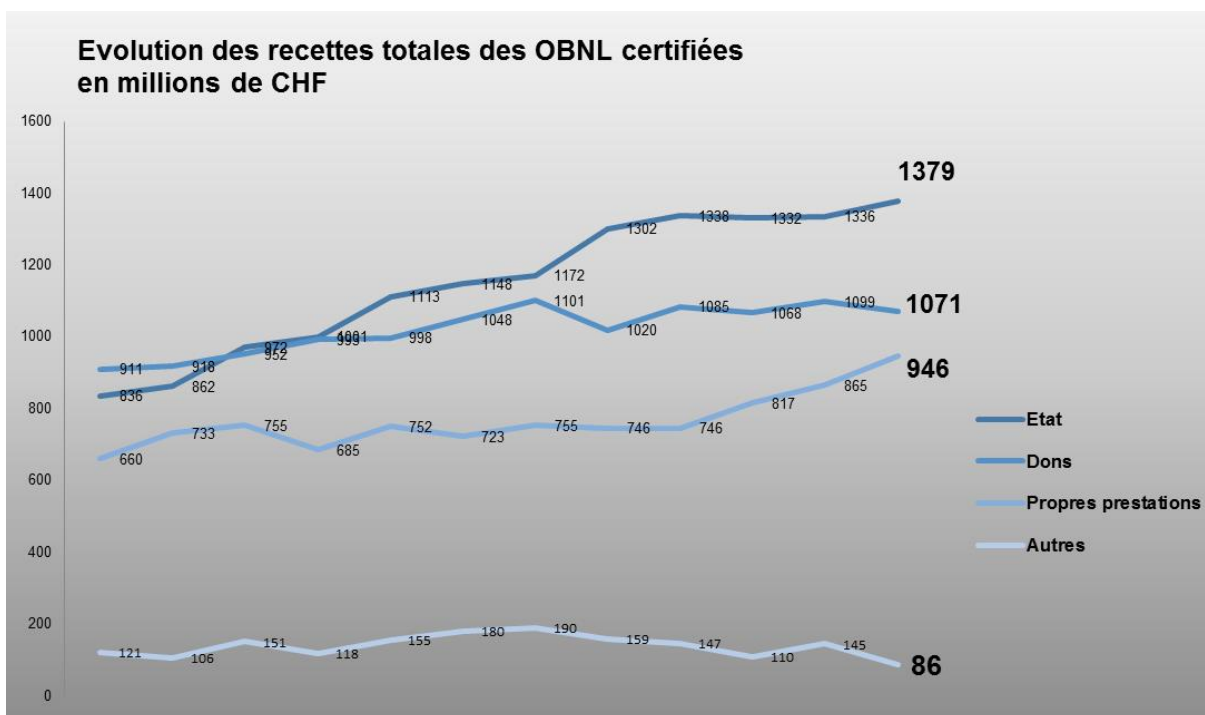
Les trois principaux domaines de dons concernent premièrement les personnes handicapées, deuxièmement l'enfance & jeunesse et finalement la protection de l'environnement et des animaux.

Les dons de l'Etat n'ont cessé de croître depuis 2007 alors que les dons des ménages, fondations et entreprises ont stagné.

Notre démarche de recherche de fonds, au service de enfants et des jeunes en difficulté, est donc amplement justifiée et s'inscrit bien dans les priorités définies par la population suisse. Il s'agit pour nous de faire comprendre aux donateurs que les jeunes concernés par les Ateliers Jean Bosco n'ont plus accès aux prestations de l'Etat et que les dons reçus restent leur dernier espoir d'envisager une insertion dans la réalité socio-économique.

Nous nous calquons sur la même clé de répartition que la plupart des œuvres de bienfaisance, à savoir 80% pour les projets, 12 % pour les tâches administratives, et 8% pour les frais liés à la récolte de fonds.

Dons institutionnels à des OBNL certifiées de 2007 à 2018



8. Financement et budgets

8.1. Analyse financière

Le travail effectué par les Ateliers Jean Bosco n'a pas un prix, mais **un coût**. Il ne vend pas un produit, mais fournit **un service**.

Pour cette raison, la participation financière des jeunes et de leurs familles ne peut pas couvrir l'ensemble des charges de la structure.

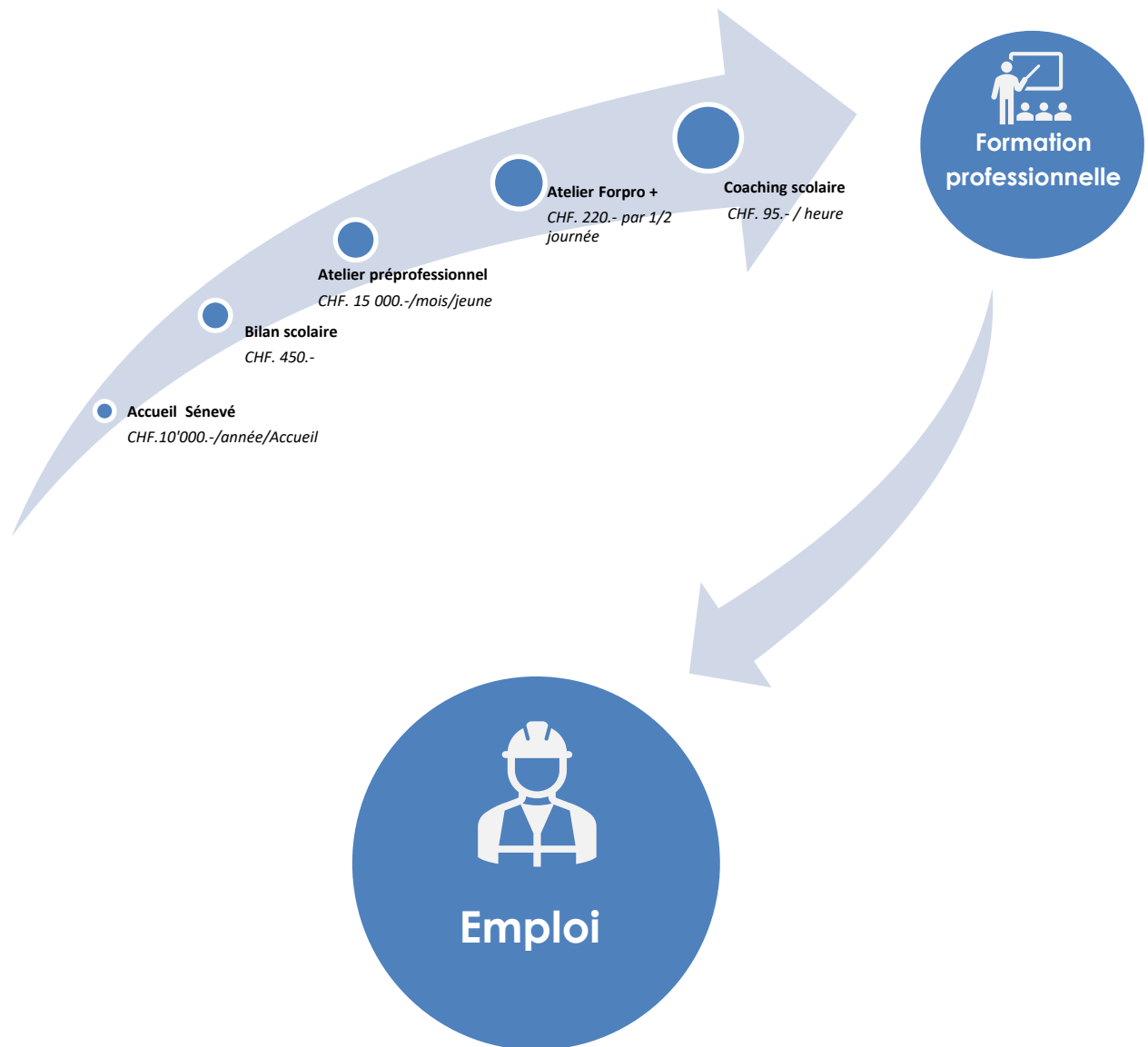
Depuis l'ouverture des AtJB en septembre 2019, la participation financière des parents des enfants et des jeunes a souvent soulevé des difficultés et des préoccupations. La situation financière des familles étant très complexe, plusieurs enfants et jeunes ont dû renoncer à bénéficier des prestations des AtJB ; ce que nous regrettons fortement. Et ceux qui ont pu bénéficier de nos prestations ont rencontré bien des soucis pour régler la participation demandée.

Nous touchons là au cœur de la mission des Ateliers Jean Bosco. Et notre Recteur Majeur, 10^{ème} successeur de Don Bosco, nous le rappelle très justement :

« Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes appelés, de par notre charisme, à nous distinguer, en tant que Famille Salésienne, par cette option originale pour les pauvres et les exclus, pour les rejetés, les abandonnés, les sans voix et sans dignité Il n'y a pas d'autre chemin pour nous. La fidélité au Seigneur en Don Bosco exige que nous nous reconnaissons dans la douleur de l'autre... »

En tant que Famille religieuse née du cœur pastoral de Don Bosco, nous sommes « l'espérance de ceux qui n'ont pas d'espérance » : les jeunes les plus nécessiteux et les plus vulnérables, qui sont au centre de l'attention de Dieu, et qui doivent toujours être nos destinataires privilégiés. » (Etrenne R.M.)

La recherche de fonds menée actuellement est effectuée activement afin de réaliser le plus rapidement possible les objectifs du budget financier établi pour 2021 à CHF. 200 000.-



8.2. Budgets 2021 et 2022

8.2.1. Année 2021

Charges		Produits	
Salaires	133 500,00 CHF	6 Ateliers préprofessionnels	180 000,00 CHF
Charges sociales	26 700,00 CHF	0 ForPro+	
Assurances	11 255,13 CHF	4 Bilans scolaires	2 700,00 CHF
		2 Coachings scolaires	3 230,00 CHF
Loyer locaux	15 000,00 CHF	12 Accueils Sénevé	20 784,00 CHF
Matériel bureau	2 000,00 CHF		
Téléphone	960,00 CHF		
Fiduciaire	5 000,00 CHF		
Publicité	3 000,00 CHF		
Site internet	3 000,00 CHF		
Frais divers	3 000,00 CHF	Différence	-3 298,87 CHF
TOTAL	203 415,13 CHF	TOTAL	203 415,13 CHF

L'atelier préprofessionnel occupe actuellement l'essentiel de l'activité des AtJB. Il envisage d'accueillir en 2021 jusqu'à 6 jeunes.

Les cours sont orientés sur l'acquisition des compétences scolaires pour entrer en apprentissage CFC, ainsi que des connaissances de culture générale :

- la biologie humaine,
- connaissance de nos institutions,
- géographie,
- orientation professionnelle avec la finalisation d'un CV et de lettres de motivation, avec recherche de places d'apprentissage.

Afin de tenir compte de l'expérience acquise depuis l'ouverture des Ateliers Jean Bosco en septembre 2019, aucune participation financière des jeunes et de leurs familles ne sera plus demandée afin de permettre à chaque enfant ou jeune qui en fait la demande de bénéficier des prestations des AtJB. Mais une réflexion sera toujours menée avec les familles ayant des ressources financières afin de déterminer avec précision les possibilités de participation aux coûts.

Le financement des AtJB se fera donc grâce aux bienfaiteurs qui soutiendront la démarche éducative et pédagogique des AtJB.

Vivant dans une culture où l'accès à la formation doit être identique pour tous, celle-ci a toujours été gratuite pour les enfants et les jeunes, à charge de la collectivité. Les jeunes qui, après avoir échoué dans les différentes tentatives de formations officielles, n'ont souvent plus aucune proposition. Ils doivent faire appel à l'aide social pour pouvoir vivre. Mais ils se rendent très vite compte que cette situation n'a pas d'avenir pour eux et qu'il leur faut trouver une solution pour entreprendre et réussir une formation professionnelle afin d'avoir une chance de décrocher un emploi correctement rémunéré et de devenir financièrement indépendant pour élaborer des projets à plus long terme.

Les Ateliers Jean Bosco proposent alors un nouveau regard sur la situation du jeune et sur ses perspectives d'entreprendre une formation professionnelle. Ce regard est à la base de la mise en place d'une nouvelle dynamique qui tentera de mobiliser les forces du jeune pour mener à terme un projet professionnel et une insertion dans le monde du travail. Les AtJB veulent être présents à chacune des étapes de développement du jeune, jusqu'à ce qu'il atteigne les objectifs fixés, à savoir une pleine intégration à long terme dans la réalité économique et sociale de notre société.

Pour 2021, il est prévu de mettre dès que possible une équipe de professionnels à même de développer le concept pédagogique et d'assurer la pérennité des AtJB. Elle sera composée de :

- ⇒ 1 directeur à 100 %, responsable du projet pédagogique, de son financement, des inscriptions des enfants et des jeunes et des relations avec les représentants légaux de ceux-ci.
- ⇒ 1 responsable administratif (-ve) à 50 %, en charge de la comptabilité, de la correspondance et de la recherche de fonds.
- ⇒ 1 enseignant (e) à 25%, en charge de l'Accueil Sénevé.

8.2.2. Année 2022

Charges		Produits	
Salaires	237 500,00 CHF	10 Ateliers préprofessionnels	300 000,00 CHF
Charges sociales	47 500,00 CHF	0 ForPro+	
Assurances	14 040,25 CHF	4 Bilans scolaires	2 700,00 CHF
		2 Coachings scolaires	3 230,00 CHF
Loyer locaux	15 000,00 CHF	12 Accueils Sénevé	20 784,00 CHF
Matériel bureau	2 000,00 CHF		
Téléphone	960,00 CHF		
Fiduciaire	5 000,00 CHF		
Publicité	3 000,00 CHF		
Site internet	3 000,00 CHF		
Frais divers	3 000,00 CHF	Différence	4 286,25 CHF
TOTAL	331 000,25 CHF	TOTAL	331 000,25 CHF

Pour 2022, Il est envisagé d'accueillir 10 jeunes à l'Atelier Préprofessionnel. L'enseignement se fera en 2 groupes de 5 jeunes et toute l'activité d'insertion en entreprise sera menée par un éducateur spécialisé en insertion professionnelle, avec expérience professionnelle dans une profession CFC.

Plusieurs jeunes ayant effectué la formation dans l'Atelier Préprofessionnel suivront l'Atelier Coaching Scolaire afin d'assurer un suivi et un accompagnement tout au long de la formation professionnelle en CFC. Il s'agira de s'assurer de la bonne compréhension de l'enseignement à l'Ecole Professionnelle, ainsi que des connaissances à acquérir en entreprise. L'Educateur spécialisé se chargera des liens à établir entre le responsable de l'entreprise, l'apprenti et les Ateliers Jean Bosco.

Les collaborateurs suivants composeront l'équipe professionnelle :

- Direction/enseignant : 100%
- Administration : 50 %
- Insertion professionnelle : 100 %
- Enseignant : 25%

9. Analyse stratégique interne & externe

L'analyse interne de nos activités et l'analyse externe de l'environnement nous permet d'identifier nos avantages concurrentiels.

ATELIER JEAN BOSCO ANALYSE SWOT	
ANALYSE INTERNE	
FORCES	FAIBLESSES
> Histoire Don Bosco	> Moindre capacité financière
> Marché de niche unique en Valais	> Faible image de marque, notoriété
> Emplacement géographique	> Réseau
> Méthode d'enseignement spécifique	> Certification
> Compétences & Expérience	> Faible temps à disposition pour la RF
> Axé sur l'aspect professionnel	
> Petite structure	
> Valeurs fortes	
ANALYSE EXTERNE	
OPPORTUNITES	MENACES
> Autres marchés de niche inexploités	> Etat intervient sur ce marché de niche
> Générosité des Suisses	> Structure trop petite pour tous les jeunes
> Différenciation par la communication	
> Certification	
> RSE	
> Partenariat	

Suite à l'identification de nos forces et l'analyse externe, nous avons évalué nos avantages concurrentiels durables et temporaires.

ATELIERS JEAN BOSCO VRIO					
Forces	Génératrice de valeur	Rare	Inimitable	Exploité par l'organisation	Conséquences stratégiques
Histoire Don Bosco	x	x	x	x	Avantage concurrentiel durable
Marché de niche en Valais	x	x		x	Avantage concurrentiel temporaire
Emplacement géographique	x	x		x	Avantage concurrentiel temporaire
Méthode d'enseignement spécifique	x	x	x	x	Avantage concurrentiel durable
Compétences & Expérience	x	x	x	x	Avantage concurrentiel durable
Axé sur aspect professionnel	x	x		x	Avantage concurrentiel temporaire
Petite structure	x	x		x	Avantage concurrentiel temporaire
Valeurs fortes	x	x		x	Avantage concurrentiel temporaire